

Appellation
Conducteur(trice) Machines reprographiques

No d'emploi
ME0072

Nature du travail

- Opère et programme différents types de stations de montage et de scannage.
- Opère et programme des systèmes d'impression numérique à fonctions multiples comprenant les processus d'agrandissement ou de réduction, de triage, de classement et de finition.
- Opère et ajuste différentes machines telles que : machines à plastifier, perforer, brocher, emballer, etc.
- Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.
2. Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.
3. Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.
4. Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.
5. Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.
6. Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).
7. Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.
8. Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.
9. Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.
10. Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousse de premiers soins.
11. Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.
12. Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.
13. Reçoit et vérifie les demandes de reprographie et les documents fournis sous différents supports afin de les reproduire selon les spécifications requises.
14. Opère et programme différents types de stations de montage et de scannage.
15. Prépare et numérise les documents de différents formats selon les spécifications requises.
16. Transforme les fichiers et les documents dans un format électronique approprié aux équipements.
17. Procède à la mise en page électronique du document afin de le reproduire.
18. Produit une épreuve afin de procéder au contrôle de qualité et s'assurer que le document reprographié est conforme aux spécifications requises.
19. Convertit le document électronique afin de créer un fichier électronique maître.
20. Procède au classement électronique des documents pour utilisation future.
21. Opère et programme des systèmes d'impression numérique à fonctions multiples comprenant les processus d'agrandissement ou de réduction, de triage, de classement et de finition.
22. Opère et ajuste différentes machines telles que : machines à plastifier, perforer, brocher, emballer.

| | |
|--|------------------------------|
| Appellation Conducteur(trice) Machines reprographiques | No d'emploi ME0072 |
|--|------------------------------|

- 23. Assemble et relie différents types de documents et de formules.
- 24. Compile le travail quotidien sur une fiche de contrôle.
- 25. Effectue l'entretien et les réparations mineures de l'équipement incluant le nettoyage de routine.
- 26. Signale à son chef d'équipe toutes anomalies ou défauts et/ou prend les mesures appropriées.
- 27. Peut accomplir des tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.

Peut donner des premiers soins et la respiration artificielle, prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

| FACTEURS 2016 | Scolarité et formation préparatoire | Expérience apprent. | Habilités manuelles et coordination | Autonomie et jugement | Communications | Impact des actions et décisions | Complexité et résolution problèmes | Effort mental | Effort physique | Conditions de travail | Santé et sécurité | | |
|----------------------|-------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------------|----------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------|-----------------|-----------------------|-------------------|--------------|---------------|
| DEGRÉ | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | TOTAL | CLASSE |
| POINTAGE | 20 | 20 | 7 | 12 | 7 | 10 | 12 | 18 | 18 | 8 | 6 | 138 | 3 |


| | |
|--|------------------------------|
| Appellation Conducteur(trice) Machines reprographiques | No d'emploi ME0072 |
|--|------------------------------|

Exigences d'emploi

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Reprographie et Façonnage**ou****Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) et posséder au moins une année d'expérience dans l'opération et la programmation d'appareils à reprographie à fonctions multiples ainsi que dans l'utilisation et l'exploitation des systèmes informatiques pertinents à la fonction.****Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.****Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction**

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

| | | |
|--|--|--|
| François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux |  | Date officielle AAAA-MM-JJ 2016-02-01 |
|--|--|--|

***Exigences modifiées en janvier 2018**